

une plante textile

le Genêt d'Espagne



Le Genêt d'Espagne ou Spartier, *Spartium junceum* L. (cliché Peter A. Mansfeld)

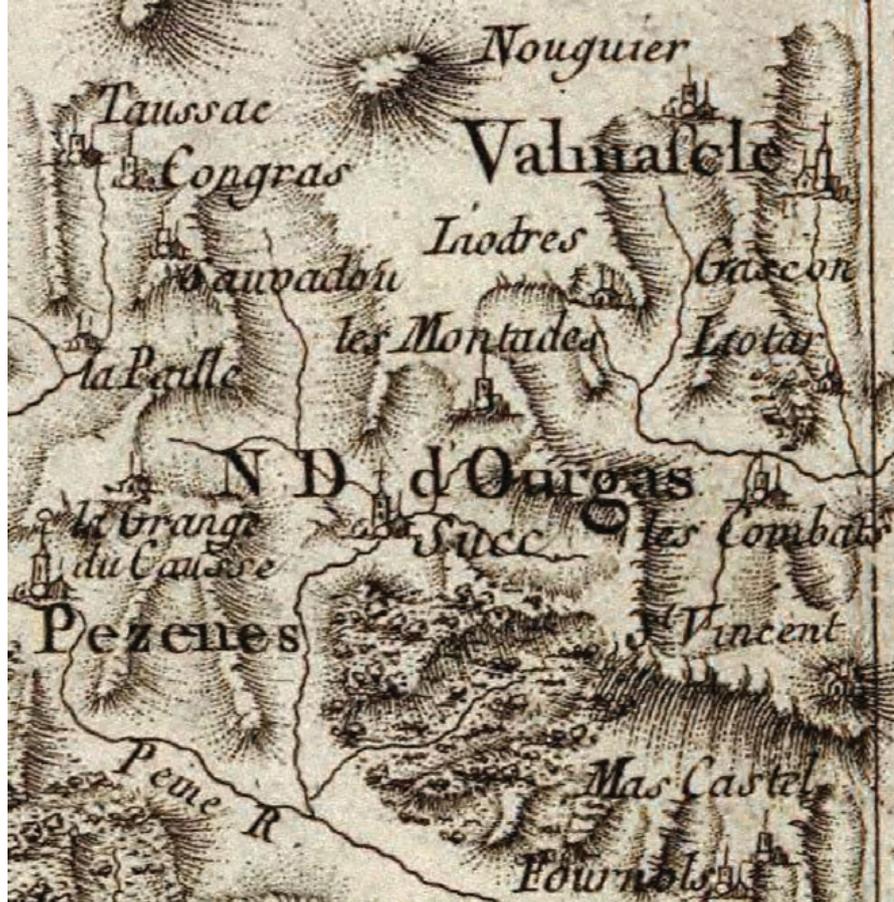
Vendredi 11 septembre 1778. Anne Rasimbaud, jeune fille de 19 ans, finit de faire la lessive au bord du ruisseau des Margarides, près du chemin qui mène du hameau des Montades à la métairie du Causse, entre Pézènes et Valmascle. Avant de s'en retourner chez elle, elle part *enfagoter* du feuillage d'arbres destiné à nourrir le bétail familial. Pierre, son père, est un de ces *ménagers* des Montades qui pratiquent avant tout un agro-pastoralisme de subsistance, tout en vendant quelques surplus dans les environs. Bien modeste, le hameau

est peuplé d'une dizaine de familles dotées de quelques terres labourables, de bois, de vignes et de minuscules étendues de jardins et de prairies arrosées à proximité immédiate des sources et des maisons. Une grande partie des mauvaises terres des environs est occupée par des pâturages privés ou collectifs où paissent quelques chèvres et de nombreux ovins. Sur le sommet de la colline située face aux Montades, vers l'ouest, de l'autre côté du ruisseau des Margarides, la métairie du Causse n'abrite qu'une famille. Au fond du vallon qui sépare les deux lieux

de vie, Anne découvre avec surprise un désordre inhabituel : des morceaux de tiges de genêt dispersés dans les broussailles au bord du ruisseau. La veille, elle a vu dans le secteur la fille de Bousquet, la femme de Thomas Taussac, la veuve Brandier avec son plus jeune enfant, et la fille de Pierre Baumel. Chacune portait des tiges de genêt soigneusement assemblées en de véritables fagots prêts à mettre à *couver*, c'est-à-dire rouir dans des creux quotidiennement aspergés avec l'eau du ruisseau voisin afin de maintenir l'humidité. Anne a aussi vu la femme de Birouste revenant les mains vides après avoir déposé – ou peut-être arrosé – son propre genêt. Ainsi se perpétue, dans ces collines aux confins du Biterrois et du Lodévois, une pratique ancienne qui permet la transformation des tiges de genêt en fils ensuite tissés dans la maisonnée ou confiés à un artisan comme le tisserand Cabannes, de Pézènes.

Anne connaît bien toutes ces femmes venues de mas voisins – le Moulin à Vent, le hameau de Taussac ou le Mas Congras – pour les croiser lors de la messe dominicale à Notre-Dame d'Ourgas, l'église paroissiale de tout cet habitat dispersé. Elle connaît aussi l'activité qui occupe leurs journées en cette fin d'été caniculaire : la cueillette et la préparation du genêt se pratiquent aux Montades comme dans tous les hameaux des environs. Dans la région, cette plante textile est bien plus utilisée que le lin ou le chanvre. Chaque année, au printemps, elle jaunit de ses fleurs odorantes les nombreuses pentes le long des vallées encaissées des cours d'eau qui, comme les Margarides, rejoignent la Peyne, un affluent de l'Hérault. Le genêt est encore plus répandu vers le nord, sur les terrains qui environnent le Salagou, un affluent de la Lergue.

Mais, phénomène inhabituel et choquant, ce 11 septembre 1778, les fagots de genêt des habitants du Moulin à Vent, de Taussac et de Congras ont été prématurément ôtés de leurs *couvées* puis dispersés afin d'inter-



Carte de Cassini, N° 57, Lodève, 1778 (David Rumsey Historical Map Collection)

rompre le processus de rouissage. Plainte est immédiatement déposée par les familles des victimes contre des « inconnus » devant la justice seigneuriale de Pézènes. Mais Anne connaît les coupables, comme d'ailleurs la plupart des habitants des Montades qui comprennent, voire même cautionnent, un tel geste.

Si l'on écoute Anne, il est clair que tout s'est passé dans la nuit du 10 au 11 septembre.

Cette nuit-là, dès le lever de la lune, aux Montades, six jeunes gens se préparent pour une véritable expédition punitive suggérée par des « anciens » depuis plusieurs jours, plusieurs semaines peut-être. Il y a là Laurent Carrière, apparemment le moins impliqué, Joseph Lebrard, Louis Roger fils, Jean Nousigat, berger de Bousquet dit Niere, et un certain Jean, berger d'André Axés, tous habitants des Montades, ainsi que Thomas Arbouy, de la métairie du Causse. Après s'être bruyamment manifestés au hameau, tous partent dans la campagne et, arrivés sur les berges du ruisseau, ils dispersent les tiges de genêt qui se trouvent là.



La raison invoquée pour justifier cet acte est la souillure de l'eau causée par le rouissage. Comprendre les enjeux profonds du conflit nécessiterait de croiser les intérêts environnementaux, sociaux et économiques, voire politiques, des acteurs impliqués. Quelques pages n'y suffiraient pas. Il est en revanche possible de dresser, rapidement, le contexte de l'activité artisanale liée au genêt.

De l'artisanat à l'industrie

Le prélèvement de tiges sur des genêts sauvages aussi bien que sur des genêts semés se pratique depuis longtemps en Lodévois. Le XVIII^e siècle est marqué par un regain d'intérêt pour l'exploitation de cette ressource, mis en lumière par l'historien Émile Appolis. Les carences en matières premières textiles et des présupposés idéologiques conduiront à une seconde renaissance pendant le régime de Vichy. Les plus anciens d'entre nous se rappellent probablement la cueillette de genêts spontanés dans toute la région pendant la Seconde Guerre mondiale, mais encore dans les années 1950. Ils étaient alors traités de manière industrielle dans une usine située au bord de l'Hérault, sur la commune d'Aspiran. Un vaste Midi de la France était alors concerné. La plante utilisée du XVII^e au XX^e siècle était la même : le Genêt d'Espagne ou Spartier.

L'anecdote de 1778 nous montre que la nature de l'exploitation du genêt était, à cette époque, fort différente de la transformation chimique et industrielle des années 1940 et 1950 : elle était alors strictement locale, familiale et artisanale. C'est la raison pour laquelle on trouve fort peu d'informations sur le genêt comme plante textile dans les travaux de la plupart des historiens, dont les sources textuelles les plus souvent consultées ne disent mot de cette activité.

Aux sources de l'histoire

Pourtant, la documentation produite par les couches populaires nous livre de précieux détails sur l'utilisation du genêt comme plante textile. Et l'on découvre même que, au-delà du Lodévois d'Ancien Régime cher à Émile Appolis – la circonscription appelée diocèse civil, qui rassemblait une cinquantaine de communautés d'habitants avant 1790 – l'aire d'exploitation du genêt s'étendait aussi dans le nord du Biterrois, dans une zone qui reste encore à circonscrire précisément.

Les sources judiciaires constituent un important type de documentation. Au procès de 1778 évoqué en début de texte s'en ajoute un second, la même année, autour du fil de genêt. Jean Cabannes, tisserand de toiles, de Pézènes, et Marie Panis, épouse de Pierre Baumel, se disputent à propos d'une quantité de fil que la seconde a confié au premier pour en faire de la toile. Et les procès abondent qui concernent les dégâts occasionnés par la dent des troupeaux aux pousses de genêt. Ainsi, en avril 1775, Étienne Lebrard, ménager du hameau de Combals, dans le territoire communal de Valmascle, subit dans une de ses *ginestières* des dégâts causés par le troupeau d'un de ses voisins.

Les sources fiscales permettent, de leur côté, de dessiner une géographie du genêt. Les cadastres, et leurs ancêtres d'Ancien Régime, les compoix, indiquent les parcelles supportant ces arbrisseaux. Dans le compoix de Pézènes de 1603, ou dans celui de Neffès de 1630, si les *ginestières* semblent rares – comme dans les villages que j'ai étudiés en Lodévois où leur multiplication ne se produit qu'après cette date – elles sont malgré tout présentes. Il en est de même dans les compoix de Fos ou de Dio-et-Valquières du milieu du XVII^e siècle, étudiés par Luc Déjean. À Fos, elles sont au nombre de six en 1635-1637, au tènement des Girades, proches du ruisseau de Redondel. On en trouve dans le compoix de Vailhan

de 1780. Dans le même secteur, les récapitulatifs des cadastres « napoléoniens » de la première moitié du XIX^e siècle, étudiés par Pierre Casado dans un article sur l'olivier, contiennent notamment des « genêts » à Faugères, Rieussec et Roquessels, ainsi que des « genêtiers » à Tourbes. La région de Cabrières connaît aussi le travail du genêt au XIX^e siècle. Quelques hectares apparaissent également dans le cadastre « napoléonien » d'Aspiran ou dans celui de Lieuran-Cabrières à la même époque, selon des informations communiquées par Régine Bernard. En multipliant les quantifications de genêtiers dans plusieurs dizaines de composites et cadastres, on parvient à établir une chronologie de l'exploitation de la plante.

Les sources notariales sont, elles aussi, incontournables en ce qu'elles indiquent non pas le nombre ou la surface totale des genêtiers, mais l'intérêt des paysans à l'égard de ces parcelles. On distingue notamment les périodes où les terrains en genêt font l'objet de davantage de transactions (ventes, locations), tandis que les clauses des baux indiquent à certaines époques le souci des paysans de protéger leurs genêts afin d'en exploiter les ressources. Les baux montrent également des genêts semés et taillés, autrement dit particulièrement entretenus pour des plantes qui, à l'origine, relevaient du sauvage et de l'inculte comme de nos jours. Les contrats de mariage contiennent aussi des mentions de linge en genêt, dans le trousseau attribué à la jeune épouse par sa mère. Ainsi, lors d'un mariage à Rouet, dans le « terroir » de Valmascle, le 24 octobre 1734, la mère de la mariée constitue à sa fille « *six linceuls, une nappe, et six serviettes toile de gineste qu'elle a remis aud(it) fiancé* ». L'année précédente, un autre contrat, dans le même secteur, montre les parents de la mariée, la famille Castan, du Mas Rolland, paroisse de Paders, juridiction de Montesquieu, donner notamment « *neuf linceuls, trois nappes et neuf serviettes toile genest* ».

Chronologie d'une exploitation

De cette étude, centrée sur des archives collectées dans le Lodévois et dans le nord du Biterrois, ressort une véritable histoire, avec sa chronologie. Le genêt se répand pendant la crise démographique du XVII^e siècle comme plante sauvage de conquête des terrains laissés à l'abandon dans cette phase de déprise, en particulier après la peste de 1628-1632, qui frappe notamment à Clermont-l'Hérault, dans le cœur du Lodévois ou encore dans la région de Péret. Au XVIII^e siècle, la reprise démographique et l'acquisition d'un savoir-faire artisanal par des paysans du Lodévois de plus en plus tournés vers le tissage de la laine, pendant la morte saison agricole, poussent à mieux valoriser les terrains en genêts. Ces derniers sont alors protégés des troupeaux pendant la saison de croissance des tiges, alors qu'ils fournissent un aliment appréciable aux bêtes pendant l'hiver. On sème de plus en plus de genêts sur les sols épuisés, la plante ayant aussi la propriété de fertiliser la terre et de protéger les pentes contre l'érosion. Après quelques années de récolte pour la fabrication textile, on les arrache pour cultiver des grains, afin de profiter de l'engrais naturel apporté par les racines des arbrisseaux. La plante est donc intégrée dans de véritables cycles de culture.

Il se trouve que ma documentation porte pour l'instant essentiellement sur le Lodévois. Le peu dont je dispose sur le nord du Biterrois a été présenté dans cet article. J'en profite donc pour lancer un appel aux historiens, généalogistes, chercheurs divers ou habitants de la région qui détiendraient ou rencontreraient des archives (actes notariés, judiciaires, autres...) évoquant le genêt ou les *ginestiers*.

Sylvain Olivier

octobre 2013



Bibliographie

APPOLIS, Émile, « La fabrication des toiles de genêt dans le Lodévois au XVIII^e siècle », *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, 1940, p. 42-48.

AUSSEL, Pierre, et PARADO, Claude, « Autrefois, la Toile de Genêt, au Cœur de l'Hérault », *Bulletin du GREC* (Groupe de Recherches et d'Études du Clermontois), n° 101-102-103, 1^{er} et 2^e trimestre 2001, p. 15-18 :

<http://www.tela-botanica.org/page:genet>

OLIVIER, Sylvain, « Le genêt textile (XVII^e-XIX^e siècle). Une dynamique agricole en Lodévois », *Histoire et Sociétés Rurales*, n° 23, 1^{er} semestre 2005, p. 137-168 :

<http://www.cairn.info/revue-histoire-et-societes-rurales-2005-1-page-137.htm>

OLIVIER, Sylvain (dir.), LLATY, Catherine, CHABAL, Lucie, CULLIN-MINGAUD, Magali, DURAND, Aline, JAUDON, Bruno, MARTIN, Philippe, VALLAT, François, BERNARD, Régine et BOUCHERAT, Toomäi, *Le genêt textile. Plante sauvage, plante cultivée*, Lodève, Les Cahiers du Lodévois-Larzac, n° 34, 2009, 144 p. :

<http://www.lodevoisetlarzac.fr/restaurer-et-valoriser-le-patrimoine/le-gen-t-textile>

OLIVIER, Sylvain, « Une plante textile d'après les compoix : le Genêt d'Espagne », publication en ligne sur le site des Archives départementales de l'Hérault, 2011 :

<http://pierresvives.herault.fr/ressource/une-plante-textile-dapr%C3%AAs-les-compoix-le-gen%C3%AAt-despagne>

OLIVIER, Sylvain, *Aux marges de l'espace agraire. Inculte et genêt en Lodévois (XVII^e-XIX^e siècle)*, thèse de doctorat d'histoire, dir. Jean-Marc Moriceau, Université de Caen, 2012, 1211 p.

Remerciements

Marie-Thérèse Marc

Max Commeignes

Lucien Osouf

<http://www.lunas.org/>

De haut en bas

Filasse de genêt après rouissage

Fuseaux

Début d'un tissage

Toile de genêt et son grossissement

(coll. M.-T. Marc et M. Commeignes, clichés L. Osouf, Lunas)